



Communiqué de Presse

Forêt wallonne : 15 millions d'arbres à planter ! Quels choix pour notre forêt de demain ?

Namur, le 11 février 2021- La forêt wallonne, dont la surface a presque doublé en 150 ans, passant de 300.000 ha en 1866 à plus de 550.000 ha à ce jour, est en souffrance depuis quelques années, victime de l'évolution climatique et de l'émergence de nouvelles maladies. Des milliers d'hectares d'arbres malades (dont 8.000 ha d'épicéas en 2 ans) ont dû être récoltés ces dernières années. A l'heure de reboiser ces surfaces, beaucoup de questions se posent, tant au niveau du choix des essences que de l'évolution de notre sylviculture. Nous, producteurs de bois, entrepreneurs et exploitants forestiers, et transformateurs de bois, rappelons que le projet-pilote d'aide au reboisement de la Ministre Céline Tellier, ne portera des fruits que si les conditions d'octroi soutiennent une forêt plus résiliente mais **productive**.

Des aides pour quel type de forêt ?

Notre ministre en charge des forêts, Céline Tellier, a promis en octobre dernier de venir en aide aux producteurs forestiers sinistrés, tant publics que privés, et nous en sommes heureux. Elle est occupée à définir les conditions d'octroi de cette aide de 3 M€ (dont 50% pour la forêt privée et l'autre moitié pour la forêt publique) qui fait partie d'un projet pilote d'un an.

En tant que bénéficiaires potentiels, les producteurs de bois sont convaincus qu'il faut veiller à une diversification plus importante des essences, choisies selon les spécificités du terrain (exposition, climat local, réserve nutritive du sol, humidité...). Pour autant, **cette diversification doit se faire avec l'usage du plus grand nombre d'essences possible du Fichier Ecologique des Essences**, y compris résineuses, tout en évitant **un mélange trop intime** d'essences qui compliquerait, voire rendrait impossible la récolte, à terme, de la précieuse ressource naturelle qu'est le matériau bois, véritable or vert de notre région.

Régénérer, replanter, oui, mais comment ?

Nous héritons des paysages que des générations de forestiers passionnés ont plantés, entretenus et **aidés à grandir** selon les besoins et connaissances de leur époque. La forêt wallonne ressemble déjà à un patchwork de parcelles d'âges différents appartenant à une multitude de propriétaires et constituée d'un grand nombre d'essences (dont 43% de résineux et 57 % de feuillus).

Aujourd'hui, **toutes les essences forestières même indigènes souffrent**. Parmi celles-ci, l'épicéa tant décrié par certains et adulé par d'autres, est victime d'attaques massives de scolytes, surtout là où il est planté dans des conditions de sol et de climat qui ne sont pas idéales (en-dessous de 300m d'altitude). Mais l'épicéa n'est pas seul : les frênes, hêtres, douglas, érables et mélèzes, et d'autres essences tant feuillues que résineuses sont aussi en souffrance.

En tant que propriétaires et professionnels du secteur, conscients des changements en cours, nous souhaitons **diversifier progressivement** le choix des essences et le type de sylviculture pour tenir compte des paramètres nouveaux en rapport avec l'évolution du climat. Concrètement, il s'agit d'adapter notre gestion forestière pour **répondre de façon intégrée aux défis** :

- **Environnementaux** : plus une forêt produit de bois, plus elle capture et fixe du carbone atmosphérique : la production d'un m³ de bois permet de stocker 1 tonne de CO₂ tout en produisant un matériau écologique et renouvelable.
- **de Biodiversité** : la forêt est la partie de notre territoire la plus riche en biodiversité, préservée grâce à une gestion forestière durable.
- **Économiques** : assurer l'approvisionnement en bois local de nos entreprises de la transformation du bois dans le long terme, par la transformation en circuit court d'une ressource renouvelable issue de forêts gérées durablement : près de 8.000 entreprises et près de 18.000 emplois sont concernés !
- **Récréatifs** : une forêt saine et bien entretenue sera nettement plus appréciée par les différents utilisateurs de la forêt.

De surcroît, espace de **bien-être** facilement accessible, régulateur du **cycle de l'eau** et refuge ultime de tranquillité pour la nature, **la forêt assume pleinement toutes ses fonctions quand elle est en bonne santé**.

Nos associations soutiennent dès lors tout projet d'aide innovant, s'il est réaliste et axé sur la reconstitution d'une **forêt productive, résiliente** et structurée d'une manière telle que sa gestion puisse être rationnelle et durable.

Frédéric Petit, Président, **NTF - Propriétaires Ruraux de Wallonie**
Maxime Daye, Président, **Union des Villes et des Communes de Wallonie**
Dominique Godin, Président, **Société Royale Forestière de Belgique**
François De Meersman, Secrétaire Général, **Confédération Belge du Bois**
Thomas Davreux, Directeur Général, **InduFed**
Guy De Muelenaere, Conseiller, **Fedustria Wallonie**
Pierre Martin, Secrétaire Général, **Febhel**
Jonathan Rigaux, Président, **Union Ardennaise des Pépiniéristes**

Plus d'information ?

Sylvie Eyben, NTF - Propriétaires Ruraux de Wallonie, 0486 684469

François De Meersman, Confédération Belge du Bois, 0485 517173